

Le métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière

Pour exercer ce métier, il est impératif d'être titulaire du BEPECASER :

Le Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière.

Le centre de Formation **Bastille Formation** vous prépare et vous forme au métier d'enseignant de la conduite.

Qu'est ce qu'un enseignant de la conduite ?

C'est un professionnel de l'enseignement et de l'éducation. Un métier exigeant et passionnant.

L'enseignant de la conduite va tout mettre en œuvre pour que ses élèves apprennent à conduire un véhicule en sécurité. Il va donc **enseigner des gestes techniques, des savoirs et promouvoir des comportements sécuritaires et responsables.**

Il est à la fois un pédagogue, un éducateur, un préventeur, un accompagnateur, un animateur. Un métier riche en stratégie et posture professionnelle.



Il va donc se retrouver à bord d'un véhicule équipé de double-commande pour **des leçons de conduite**. Il peut aussi professer en salle pour **animer des cours de code de la route, des rendez-vous pédagogiques**. Il est également, un conseiller pédagogique.



Pour exercer ce métier, il faut acquérir

une **double compétence** :

- Une compétence relationnelle pédagogique
- Une compétence technique

